

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis (ESPO-SaintLouis)**

Sigle du programme: **SOCB1BA**

SOCB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La sociologie et l'anthropologie sont nées du désir des sociétés modernes de se connaître, de connaître les sociétés "autres" et d'avoir une capacité à agir sur elles-mêmes. La démarche du-de la sociologue et de l'anthropologue allie une capacité d'analyse et une prise en compte des réalités concrètes (à travers des techniques d'enquête, des études "de terrain"...). Elle se veut à la fois rigoureuse et

SOCB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ses études de bachelier en sociologie et anthropologie, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de la sociologie et de l'anthropologie

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux de la sociologie et de l'anthropologie, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.**
- **Acquérir progressivement une culture poussée en sociologie et en anthropologie, à partir de cours généraux et spécialisés:** sociologie, anthropologie, analyse des théories sociologiques, sociologie politique, sociologie de la culture, questions spéciales d'anthropologie, socio-anthropologie du symbolique, sociologie de l'action collective...

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires à la sociologie et à l'anthropologie

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines** afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales**, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés

III. Se former à la démarche scientifique

- **Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sociologie et anthropologie**
- **Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives**
 - Développer des aptitudes à rechercher, lire, comprendre, interroger et synthétiser des textes scientifiques
 - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des phénomènes sociaux contemporains
 - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant avec discernement des méthodes de récolte des données, tant quantitatives que qualitatives (statistiques, enquêtes par questionnaires, entretiens, méthodes d'observation, etc.)
- **Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs**
- **Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement**
- **Communiquer de manière structurée, pertinente et argumentée, en mobilisant les concepts et méthodes de la discipline**
 - Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales
 - Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- **Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère**
 - Acquérir la maîtrise de l'anglais et du néerlandais ou de l'espagnol, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences sociales
 - Acquérir des aptitudes suffisantes en anglais et/ ou en néerlandais pour suivre un cours, l'étudier et en présenter l'examen oral ou écrit dans la langue-cible (choix d'un cours en troisième année en néerlandais ou en anglais)
 - Familiarisation avec un environnement allophone actif (séjour ERASMUS à l'étranger en troisième année)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à plusieurs formations de 2^é cycle. Il pré351dits. II7p

SOCB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BPOLS1120	Droit public 	Nicolas Bernard (supplée Isabelle Hachez)	DS [q2] [30h] [5 Crédits] 		x	

○ Économie et gestion

q,ensei:g _1w [(M)dsbeijne Eiorbdnu] 17 E14 22800018 4222212 21 4312Munter (coord.)

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BNEER1183	<p>Néerlandais I</p> <p><i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i></p>	<p>Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)</p>	<p>NL [q1+q2] [0h+30h] [5 Crédits]</p>	x		
○ BANGL1292	<p>Anglais II</p>	<p>Gerlanda Cipolla Sebastiano Ferrari Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]</p>		x	
○ BNEER1282	<p>Néerlandais II</p> <p><i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>					

				Bloc annuel		
				1	2	3
✘ BSPOL1312	International relations 📄	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

✘ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

✘ BECGE1321	Théorie des organisations 📄	Karine Dejean	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BECGE1326	Mens en organisatie 📄	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 📄	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 📄	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
✘ BCOMU1313	International communications 📄	Georgios Terzis				

- BCOMU1317** •BPOLS1113 - [Analyse des institutions médiatiques](#)
"Espace public, connaissance et médias" a comme prérequis BPOLS1110
- BDRAN1265** •BPOLS1110 - [Information et communication](#)
"Law and Religion" a comme prérequis BESPO1176
- BECGE1321** •BESPO1176 - [Droit](#)
"Théorie des organisations" a comme prérequis BESPO1160
- BECGE1326** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Mens en organisatie" a comme prérequis BESPO1160
- BHDPO1312** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Analyse des relations internationales" a comme prérequis BESPO1162
- BHDPO1315** •BESPO1162 - [Science politique](#)
"EU politics" a comme prérequis BESPO1162
- BHDPO1316** •BESPO1162 - [Science politique](#)
"Mutations et politiques urbaines " a comme prérequis BESPO1160
- BHDPO1317** •BESPO1160 - [Sociologie](#)
"Partis politiques et groupes d'intérêt" a comme prérequis BESPO1162
- BNEER1282** •BESPO1162 - [Science politique](#)
"Néerlandais II" a comme prérequis BNEER1183
- BNEER1382** •BNEER1183 - [Néerlandais I](#)
"Néerlandais III" a comme prérequis BNEER1282
- BPOLS1120** •BNEER1282 - [Néerlandais II](#)
"Droit public" a comme prérequis BESPO1176
- BPOLS1233** •BESPO1176 - [Droit](#)
"Méthodes quantitatives II: Statistique" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1252** •BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
"- 0.9176 rg BT /F1 8 Tf2urbainsphod1sphod1sp5 g 1 0 0 1 56.663999939 7.64400005 Tm 6(BN /F366 prérequis)] TJ 1 0 0 -1 207.73
BPOLS1231 - [Sociologie](#)

- BPOLS1110 - [Informatique](#) BE35ha Tu 02 C86h BT /F3 8 Tf 1 0 0 -1 87.644000091 18p 1 0 0 -1 58.1
- BESPO1160 - [Sociologie](#)

BSOCA1330 "[Méthodes de terrain: Observation et entretiens](#)" a comme prérequis BPOLS1231

- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)

BSPOL1210 "[Sociologie politique](#)" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160

- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)

BSPOL1214 "[Doctrines politiques](#)" a comme prérequis BESPO1162

- BESPO1162 - [Science politique](#)

BSPOL1215 "[International Organizations](#)" a comme prérequis BESPO1162

- BESPO1162 - [Science politique](#)

BSPOL1310 "[Travail, emploi et protection sociale](#)" a comme prérequis BESPO1162

- BESPO1162 - [Science politique](#)

BSPOL1312 "[International relations](#)" a comme prérequis BESPO1162

- BESPO1162 - [Science politique](#)

BSPOL1313 "[Politique comparée](#)" a comme prérequis BESPO1162

- BESPO1162 - [Science politique](#)

BSPOL1315 "[Régimes politiques](#)" a comme prérequis BESPO1162

- BESPO1162 - [Science politique](#)

BSPOL1316 "[Système politique européen](#)" a comme prérequis BESPO1162

- BESPO1162 - [Science politique](#)

BSPOL1322 "[Analyse de l'action publique](#)" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160

- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

SOCB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ∅ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

○ BNEER1282

Néerlandais II 🇳🇱

L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).

Isolde Boutsen (coord.)
Astrid De

o Atelier pluridisciplinaire

<p>BPOLS1352</p>	<p>Ateliers</p>	<p>Benjamin Denis Marie Dufrasne Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel Renaud Maes (supplée Abraham Franssen) Youri Vertongen</p>	<p>FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits]</p>
------------------	-----------------	---	---

o Langues

o Choix d'une UE parmi :

<p>BANGL1392</p>	<p>Anglais III</p>	<p>Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1] [0h +30h] [5 Crédits]</p>
<p>BNEER1382</p>	<p>Néerlandais III</p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)</p>	<p>NL [q1] [0h +30h] [5 Crédits]</p>

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

Si cp849998 0 I S Q q 1 0 0 1 -2.417 40.067001 cm 0 -1 1 0 0 0 cm 0 0 m 39.067001 0 I 38.067001 1 I 1 1 I h W n 1 G [] 0 d 2 w 0 0 m 39.067001 0 I S

❗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

❗ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 🟡	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BSPOL1312	International relations 🟡	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

❗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

❗ BECGE1321	Théorie des organisations 🟡	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BECGE1326	Mens en organisatie 🟡	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 🟡	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 🟡	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BCOMU1313	International communications 🟡	Georgios Terzis	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BPOLS1320	Media en politiek 🟡	Dave Sinardet	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 🟡	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BSPOL1310	Travail, emploi et protection sociale 🟡	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BSPOL1313	Politique comparée 🟡	Yannick Vanderborght	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BSPOL1316	Système politique européen 🟡	Denis Duez	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BHDPO1315	EU politics 🟡	Valentina Brogna	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BSPOL1215	International Organizations 🟡	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations	Maryam Kolly	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BSOCA1313	Sociologie historique de l'intégration européenne 🟡	Florence Delmotte	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
❗ BDRAN1265	Law and Religion 🟡	Jogchum Vrielink	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

❗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

❗ BCOMU1210	Communication, culture et interactions sociales 🟡	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h +6h] [5 Crédits] 🌐
❗ BCOMU1213	Intercultural communication 🟡	Geoffroy Patriarche	

SOCB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est aiverses

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#)

- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de la famille et de la sexualité](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)

Accès moyennant un complément de formation ou sur dossier

Moyennant le suivi d'un complément de formation au cours de votre master et le respect des conditions d'accès et prérequis fixés, sont également accessibles aux étudiants porteurs d'un titre de bachelier en sociologie et anthropologie:

- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#) (Mons)
- [Master \[120\] en criminologie](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en administration publique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (Bruxelles Saint-Louis)
- [Master \[120\] en communication](#) (Louvain-la-Neuve), [Master \[120\] en communication](#) (Mons), [Master \[120\] en communication \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en journalisme](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Demande de dérogation

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Benedikte Zitouni](#)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](#)
- Secrétaire: [Benedikte Zitouni](#)
- Troisième membre: [Karine Dejean](#)